



Association Seignosse Océan

Association des résidents de Seignosse Océan

Le Président

Seignosse, le 7 août 2018

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 3 AOÛT 2018

L'assemblée générale de l'association Seignosse Océan s'est déroulée le vendredi 3 Aout 2018 à partir de 17h30 au sein du village vacances Natureo (quartier des Bourdaines à Seignosse Océan).

Pierre Frenot, Président de l'association Seignosse Océan, ouvre la séance. Il remercie les adhérents nombreux à s'être déplacés malgré la canicule et les représentants des associations partenaires présents à notre AG (GAP 40). Il évoque les adhérents disparus dans l'année écoulée en particuliers Jean Théraud co-fondateur de l'association. Il demande à Jacques Davan, Webmaster et Administrateur de présenter le site Web de l'association:

<http://www.seignosseocoean-residents.com>

Jacques Davan souligne l'importance pour les adhérents d'utiliser le site Web, celui-ci étant le vecteur de communication principal de l'association. Les adhérents pourront y trouver des informations sur la station régulièrement mises à jour, le compte rendu de l'Assemblée Générale, le flyer pour les nouvelles inscriptions et autres documents utiles.

1 L'association : sa gouvernance et son évolution :

Madame Françoise Basteau, secrétaire de l'association depuis plusieurs années souhaite quitter ses fonctions. **Monsieur Frédéric Viel est nommé administrateur et secrétaire.**

Si d'autres personnes sont intéressées par des responsabilités au sein de l'association, qu'elles se fassent connaître, elles seront les bienvenues.

La résolution pour accueillir Frédéric Viel comme nouveau secrétaire est votée à l'unanimité.

Le nombre d'adhérents (à peu près 130 à jour de cotisation au 30 avril 2018) reste stable malgré les déménagements, décès et radiations pour cause de non-paiement de la cotisation pendant 2 années consécutives. Signe positif : l'association a recruté à peu près une vingtaine de nouveaux adhérents. Il est néanmoins souligné par le Président l'importance du recrutement de nouveaux membres par les adhérents existants. Plus nous serons nombreux, plus forts nous serons pour défendre nos dossiers.

2 Rapport financier :

L'exercice financier qui s'est terminé le 30 avril 2018, est légèrement excédentaire. La cotisation annuelle fixée à 15 Euros par adhérent est pour l'instant suffisante. Elle est maintenue pour le nouvel exercice. Au vu des adhésions récentes, nos effectifs devraient se maintenir voire augmenter. Nos comptes devraient donc au minimum se trouver à l'équilibre en 2019

Le rapport financier est voté à l'unanimité.

3 Rapport moral :

Le Président présente le rapport d'activité de l'exercice écoulé:

Il évoque en préambule la présence des administrateurs aux réunions diverses qui impliquent la vie de l'association et des résidents : concertation avec les élus, visites sur le terrain, conseils municipaux, communautaires, courriers aux élus, etc.

- Sécurisation de l'accès à la plage des Bourdaines pour les cycles et les piétons (entre le rond-point et la

plage). Les travaux ont été entrepris au printemps et sont quasiment terminés. C'est une réalisation très satisfaisante à laquelle nous avons été associés. Quelques aménagements notamment le parking des cycles restent à finaliser.

- Estagnots. Des avancées notables ont été réalisées sur les avenues des Embruns et des Gourbets pour préserver la quiétude des résidents. Des rencontres de concertation ont eu lieu comme il vous a déjà été rapporté. Le souci, comme cela a été dit l'an dernier, ne concerne pas les surfeurs bienvenus en ces lieux mythiques. Dans leur très grande majorité, ils respectent leur charte éthique et les obligations indispensables au partage de l'espace en zone littorale urbaine, car nous sommes en zone urbaine à cet endroit de Seignosse. Il restait à convaincre quelques camping caristes indécents qui estiment que les lieux leur appartiennent. Les choses semblent aller mieux depuis quelques mois. Le contournement par l'Ouest et le sud du parking ne semblant pas retenir la faveur de nos élus, la Municipalité nous a récemment proposé une solution qui pourrait convenir à tous et sur laquelle nous allons donner notre avis.

L'espace public proche de l'océan doit, peu à peu, être réservé aux cyclistes et aux piétons. Des espaces privilégiés proches de l'océan devant être réservés aux handicapés, aux services de secours. Nous veillerons à ce que ces dispositions deviennent la règle comme c'est le cas sur pratiquement toutes les côtes aujourd'hui.

- Partenariat avec les associations voisines.

Comme annoncé l'an dernier, la concertation avec nos voisins dans de nombreux dossiers communs est devenue indispensable. Ces dossiers qui nous concernent tous, doivent être construits sur des bases solides et en cohérence avec les intérêts qui sont les nôtres dans le cadre de projets intercommunaux, départementaux voire régionaux. Le protocole signé depuis bientôt deux ans avec cinq autres associations qui, dans de nombreux domaines ont à se soucier de problèmes identiques aux nôtres vit et progresse. Ce protocole, qui ne remet nullement en cause notre indépendance est un plus. Mais il nous faut en honorer les principes en participant activement aux travaux.

- Les problèmes d'éclairage public défectueux ou détruit dans de nombreux endroits.

Après la rénovation opérée l'an dernier au Sporting, la première tranche du programme de rénovation de l'éclairage sur la station, acté l'an dernier est lancé : rénovation dès fin 2017 de l'éclairage de l'avenue Chambrelent et dans divers quartiers ... Nos demandes répétées sur ce dossier ont donc commencé à porter leurs fruits. A suivre.

- Seignosse "2030"

Nous avons évoqué cet important dossier régulièrement et dans plusieurs courriers. Dans la logique du calendrier initialement établi, le projet "Aménagement durable des stations" semble suivre son cours. D'une façon générale, le diagnostic présenté est proche des problèmes que notre association identifie : vieillissement des structures, besoin de fluidité dans la circulation en saison: requalification de parkings, manque de chemins piétonniers, aménagement des entrées de plages, chemin de dune.... Les grands problèmes de la station et les principes des projets envisagés ont pu être évoqués par les architectes chargés du projet. Les grands domaines "explorés" ont été:

- La valorisation du pied de dune : chemins piétonniers, espaces végétalisés, zone de repos et de promenade...
- La restructuration du Forum...vieux débat dont on connaît les contraintes difficiles,
- L'évolution des copropriétés : ce domaine dresse, en l'état, un constat intéressant de l'existant sur la station: entretien, amiante, bétons et balcons abimés, inadaptation partielle actuelle de l'offre pour une vie "à l'année" ou hors saison, prix, etc.
- Mise en valeur des étangs/circuit nature

- Protection de la dune:

Interdire tous les accès sauvages à la dune sur un littoral de plus de 6 km est un vœu pieux nous le savons, mais l'information, la prévention opèrent peu à peu et les actions concrètes menées marquent la volonté des uns et des autres d'avancer sur ces problèmes pourtant stratégiques pour tous. Il reste beaucoup à faire.

Notre association s'efforce, chaque fois que possible même modestement d'amener sa pierre à l'édifice:

- Participation aux opérations de nettoyage des plastiques sur la dune
- Mise en place, en relation avec l'ONF, d'ajoncs sur quelques zones à risque de la dune des Estagnots.

Concernant la protection de la dune, nous soulignons l'excellent travail de paillage réalisé en de nombreux endroits sur Seignosse cet hiver. C'est un travail difficile, mais réparateur et stratégique pour fixer le sable lors des tempêtes notamment.

- L'évolution du dossier de lutte contre les inondations.

Ce dossier, très sensible, programmé depuis des mois mais complexe, a fait l'objet de multiples questions orales et écrites dont nous vous avons rendu-compte....La Municipalité, après plusieurs évolutions notamment sur la nature des travaux à opérer, attendait des réponses de l'administration avant l'été.

Néanmoins, l'une de nos convictions profondes sur ce dossier, en dehors des épisodes d'une rare violence

qu'a subi Seignosse en ce début d'été et qui rentrent dans l'exceptionnel, est qu'un entretien régulier des avaloirs d'eaux pluviales ensablés dans leur quasi-totalité, serait à même de réduire considérablement les nuisances causées par les inondations en plusieurs endroits sensibles....

Le Rapport moral est approuvé à l'unanimité.

En conclusion :

Notre association est efficace, les faits le prouvent, comme par exemple, l'évolution positive constatée aux Estagnots, la réalisation d'un accès plus sécurisé pour les cycles et piétons à la plage des Bourdaines au printemps 2018...Etc. Ces projets, portés par l'association depuis plusieurs années sont peu à peu réalisés en concertation avec la Municipalité qui nous informe et nous consulte à maintes occasions avant l'exécution des travaux.

Notre association doit néanmoins, pour rester crédible, suivre les voies qui sont tracées par nos statuts et par l'évolution du monde qui nous entoure: adaptations aux mutations administratives, valorisation des compétences et des savoirs utiles pour rester une vraie force de proposition, de concertation avec les responsables aux divers niveaux, et de citoyenneté, pour atteindre nos objectifs pour le bien de nous tous.

Être associés, c'est faire partie d'un groupe, d'une famille, c'est être actif, c'est participer.

FIN de l'assemblée générale

A la suite de l'AG, arrivée de monsieur le Maire avec son 1er adjoint qui se prêtent aimablement au maintenant traditionnel « jeu » des questions/réponses de l'assistance.

- Entretien des espaces verts : cette année, l'entretien des espaces verts a pris du retard ce qui est dû notamment aux facteurs climatiques. La Mairie réfléchit à comment rationaliser l'entretien qui nécessite à l'heure actuelle 8 employés municipaux à temps plein pour tailler les haies. Dans ce contexte, il est déjà procédé à l'arrachage de certaine haies d' eleagnus, arbuste à croissance très rapide qui nécessite une fréquence de taille très rapprochée. La Mairie devrait pouvoir publier un calendrier des travaux d'entretiens à l'avenir.
- PLUi : l'évolution du PLU est traité au niveau de l'intercommunalité. C'est un dossier très technique qui traite des nouvelles règles d'urbanisme au sein de la communauté de communes. Néanmoins Monsieur le Maire rappelle sa philosophie et ses engagements :
 - sacraliser la forêt de Seignosse
 - pas d'extension de l'urbanisation sur Seignosse Océan.
 - une extension limitée de l'urbanisation à Seignosse bourg si cela est possible.
- Nouveau lotissement Avenue du Pley : les procédures administratives suivent leurs cours normalement. SAGEC est le promoteur sélectionné. La commune va devoir dépolluer le site (ancienne station d'épuration). La construction de la zone pavillonnaire devrait commencer d'ici un an. Il s'agit de bâtiments et pavillons en R et R+1 maxi.
- Salle des Bourdaines : la Mairie va sélectionner un opérateur privé pour la salle via une délégation de service public (DSP). L'opérateur organisera des spectacles comme cela était le cas auparavant.
- Internet : la Mairie regrette que l'accès à Internet soit médiocre à certains endroits mais cela n'est pas directement dans son domaine de compétences. Les opérateurs téléphoniques ne semblent pas intéressés pour réaliser les investissements nécessaires au vu du nombre limités d'abonnés.
- Bancs à la plage des Bourdaines : la mairie s'engage à rajouter des bancs pour nos anciens (actuellement au nombre de 3, dont un est peu accessible).
- Inondations avenue des Bourdaines suite aux travaux, le maire s'engage à mieux entretenir les bouches d'évacuation (souvent ensablées).
- Dossier Inondations. Il s'agit d'éviter des remontées de la nappe phréatique. Ce dossier est très complexe et le dossier est soumis à de nombreux impératifs liés aux normes à respecter. Les demandes d'autorisation auprès des administrations nationales compétentes durent depuis 2 ans. Il semble que la probabilité d'une résolution rapide soit très limitée étant donné sa complexité tant au niveau administratif que technique.
- Seignosse 2030 : une maquette des aménagements proposés est visible dans le hall de la Mairie.
- Chemin sur les Dunes : devrait être réalisé d'ici fin 2019. Le chemin ira du Penon jusqu'à l'ancien Wharf et

pas jusqu'à la plage des Bourdaines.

- Un restaurateur indélicat bloque le passage piétonnier entre Forum et le club Belhambra. Monsieur le Maire va se rendre sur place pour constater le problème et y remédier

Vers 19h30, la séance de questions-réponses se termine. Chacun est invité à se retrouver autour du cocktail traditionnel offert aux participants et de continuer les discussions.

Le Secrétaire
Frédéric Viel

Le Président de l'association Seignosse Océan

Pierre Frenot

